
Favelas, bidonvilles, *baracche*, etc. : recensements et fichiers

Introduction

Favelas, Bidonvilles, Baracche, etc.: *Censuses and Administrative Files*

Françoise de Barros et Charlotte Vorms



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoiremesure/8190>

DOI : [10.4000/histoiremesure.8190](https://doi.org/10.4000/histoiremesure.8190)

ISSN : 1957-7745

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 5 décembre 2019

Pagination : 3-14

ISBN : 978-2-7132-2790-5

ISSN : 0982-1783

Référence électronique

Françoise de Barros et Charlotte Vorms, « Favelas, bidonvilles, *baracche*, etc. : recensements et fichiers », *Histoire & mesure* [En ligne], XXXIV-1 | 2019, mis en ligne le 05 décembre 2019, consulté le 08 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/8190> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoiremesure.8190>

Favelas, bidonvilles, *baracche*, etc. : recensements et fichiers

Introduction

En 2003, le Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) publiait un rapport intitulé *The challenge of slums*. L'avant-propos annonçait « Près d'un milliard de personnes, soit 32 % de la population mondiale, vit dans des bidonvilles [*slum*] ; la majorité d'entre eux dans les pays en voie de développement¹ ». Ce rapport marquait une étape dans l'évolution des représentations de la pauvreté, considérée désormais comme un phénomène d'abord urbain, associé à l'urbanisation informelle, dont l'éradication devenait ainsi une priorité. Le chiffre choc qui ouvrait le rapport connut un écho médiatique important et fut le point de départ de plusieurs publications catastrophistes, parfois *best sellers*². Ce coup de projecteur porté sur des quartiers populaires des villes du Sud, qui légitimait une nouvelle génération de politiques de démolition, fut vivement critiqué par les spécialistes de ces quartiers. Ceux-ci signalaient notamment les conséquences néfastes du regroupement de réalités locales très diverses en une même catégorie, dont ils trouvaient en outre l'intitulé – « *slum* » – particulièrement mal choisi³. Dans le rapport de l'ONU, la discussion sur la catégorie et sur sa mesure laissait, du reste, peu de doute sur la faible pertinence d'un tel chiffre, ce qui n'empêcha pas ce dernier de vivre ensuite une vie autonome, déconnectée des conditions de sa production. Le rapport signalait en effet que « le problème de la mesure

Ce dossier est le premier résultat éditorial de la recherche collective conduite par l'équipe internationale « La ville informelle au xx^e siècle. Politiques urbaines et administration des populations », soutenue notamment par la Ville de Paris, à travers son programme Émergence(s). Les coordinatrices remercient les personnes ayant participé aux deux premiers ateliers tenus à Paris en juillet 2017 et janvier 2018, dont les commentaires ont enrichi la réflexion.

1. ONU-HABITAT, 2003, p. vi. Les traductions vers le français sont de notre fait.
2. Le plus fameux est sans doute M. DAVIS, 2005.
3. Voir notamment A. GILBERT, 2007.

des *slums* commence avec l'absence d'une définition partagée», pour ajouter que le «dénombrement des *slums* n'a pas été intégré aux outils de suivi classiques que sont les recensements nationaux de populations, les enquêtes de démographie et de santé et les enquêtes globales⁴». Les deux propositions sont évidemment liées, puisque chaque pays, souvent chaque ville et, en son sein, chaque institution a sa propre représentation du «problème»⁵.

Or ces représentations multiples et les catégories qu'elles fondent ont une histoire longue qui remonte au moins au premier tiers du xx^e siècle. En explorant la manière dont furent mesurées et mises en fiche par divers acteurs les formes historiques locales du «*slum*» de l'ONU, depuis que celles-ci ont été nommées et construites en problème public, le présent dossier doit contribuer à éclairer les apories actuelles de ces quantifications. Les premiers recensements apparaissent, dans les villes ici considérées, entre les années 1910 et les années 1950. Cette chronologie commune correspond à une période de forte urbanisation, ainsi qu'au développement de l'urbanisme et de l'intervention publique dans l'aménagement urbain, qui rendent illégitimes et relèguent dans l'illégalité certains modes de formation de la ville populaire. Ces évolutions communes constituent les causes partagées de l'émergence de ces catégories et des décomptes dont elles font l'objet.

Les enquêtes statistiques générales et les dénombrements spécifiques

Comme le remarque le rapport onusien, la plupart des pays n'ont pas intégré la mesure des «*slums*» –ou de leur supposé équivalent–, entendus comme zones et non comme unité d'habitation, dans les grandes enquêtes statistiques nationales, ou alors assez tardivement. Le Brésil, qui incorpore à ses recensements nationaux de population la catégorie statistique «*favela*» dès 1950, constitue une exception notable. En Inde, la National Sample Survey Organisation (NSSO) crée une catégorie statistique «*slum*» en 1976-1977, mais ce n'est qu'en 2001 que celle-ci apparaît dans les recensements généraux de population. Ces catégories désignant des zones posent des questions spécifiques comme celle de la pertinence de retenir ou non un seuil de nombre de logements pour les définir –et, si oui, lequel. Là où de telles catégories statistiques n'existent pas, ces espaces ont toutefois pu fonctionner comme des catégories pratiques pour mener à bien les enquêtes statistiques générales. Ainsi, en région

4. ONU-HABITAT, 2003, p. 10.

5. Les guillemets ne sont pas ici des guillemets de coquetterie constructiviste. Ces quartiers ont en effet aussi été défendus comme constituant une solution davantage qu'un problème, car ils fournissaient non seulement un logement à ceux qui n'en trouvaient pas ailleurs, mais aussi un mode de vie offrant certaines ressources collectives à des ménages peu insérés localement et/ou fortement discriminés.

parisienne, des années 1950 aux années 1980, le travail de collecte des données pour les recensements généraux de population était-il confié à des personnels spécifiques pour les espaces identifiés comme « bidonvilles ».

Le rapport d'ONU-Habitat signale qu'il existe toutefois d'autres mesures et des variables connexes qui fournissent des approximations, telles la « proportion des logements non autorisés » ou encore la « proportion des occupants sans droit [*squatters*]⁶ ». Si les grandes enquêtes générales de statistique publique n'ont que peu ou tardivement incorporé des variables correspondant à des zones d'habitat problématiques, elles ont en revanche intégré, souvent de longue date, des questions sur la qualité matérielle – plus rarement le statut légal – des logements. Ce faisant, on passe de la mesure de zones d'habitat à celle de logements, et *in fine* les chiffres mis en avant comptent des personnes.

Par ailleurs, d'autres acteurs que ceux chargés des recensements généraux, ont produit, à d'autres fins, des dénombrements et/ou des registres spécifiques de zones d'habitat inadéquat, de logements impropres, et des familles que ceux-ci hébergent. On retrouve ainsi de Rio de Janeiro à Delhi, en passant par Recife, Madras/Chennai, Rome, Paris, Lyon, Madrid et Alger – les villes sur lesquelles portent les articles de ce numéro – des recensements de baraques ou de bidonvilles, terme français pour l'anglais *slum* des Nations unies⁷. Ces comptages *ad hoc* ont commencé dans certaines villes dès les années 1910 (Recife) ou 1920 (Rome), au plus tard dans les années 1950 pour les autres.

Les interactions entre les comptages et les registres spécifiques de baraques et les enquêtes générales (comme les recensements de population) ne sont pas toujours faciles à identifier. Dans certains cas, ces deux types d'opérations, conduites en parallèle, ont pu demeurer entièrement étrangères l'une à l'autre, comme à Madrid ou encore en Inde aujourd'hui où les statistiques produites en réponse aux demandes des organisations internationales ne semblent pas articulées aux autres.

L'objet du comptage : zones, habitats ou habitants ?

Que dénombrent exactement ces documents et quel dénominateur commun proposer ici pour cet objet aux facettes multiples, désigné partout par un mot différent (y compris entre deux villes d'un même pays) ? Dans certaines villes, on compte surtout des habitats, dans la continuité des logements insalubres identifiés depuis le XIX^e siècle. C'est le cas notamment de Rome et ses *baracche*, de Madrid et ses *chabolás*, ou encore de Recife, où les

6. ONU-HABITAT, 2003, p. 10.

7. Le terme « bidonville », comme celui de « *slum* », a été l'objet de nombreuses critiques. Dans ce numéro, nous avons pris le parti de conserver les mots utilisés par les acteurs à l'époque considérée.

mocambos sont en fait l'habitat traditionnel en matériau végétal des esclaves. Ailleurs, comme à Alger, Paris ou Rio de Janeiro, on nomme et on compte également des quartiers (bidonvilles, *favelas*). Certains de ces mots, comme les *slums* indiens, désignent, selon l'époque, un habitat ou un quartier. La définition de chacun de ces termes varie aussi selon leur contexte d'utilisation en un même lieu et une même époque. Ainsi les catégories statistique et réglementaire qui saisissent le *slum* en Inde diffèrent-elles. Les *slums* des recensements généraux de population ne sont pas non plus les mêmes que ceux des enquêtes statistiques de la National Sample Survey Organisation (NSSO). À Madrid, les *chabolas* (baraques) recensées par les organismes en charge de l'aménagement de la capitale ne sont pas les mêmes que celles enregistrées dans les registres municipaux de populations, et ne correspondent pas non plus exactement à la catégorie juridique *chabola*, ni à la catégorie savante qui suscite des études dès la fin des années 1950. La multiplicité de ces termes et l'instabilité de leurs définitions rappellent celles des catégories, connexes, du logement insalubre, bien documentées⁸.

La plupart de ces termes, toutefois, combinent des critères matériels (fragilité et pauvreté de la construction ; sous-équipement sanitaire et urbain du quartier), des critères légaux (irrégularité de l'occupation du sol et/ou de la construction) et, au moins implicitement, un critère ayant trait aux propriétés sociales des habitants, réelles ou supposées. Le terme de *mocambo* est à cet égard exemplaire, car il désigne, dans le même temps, une qualité jugée impropre des habitats et la racialisation de leurs habitants. Il en va de même de « bidonville », qui, autant en Algérie que dans la métropole des années 1960, désigne à la fois une agglomération de baraques faites de matériaux de récupération et le statut colonial, puis étranger, de leurs habitants ; ou encore des *cheri*, quartiers d'intouchables, qui sont les *slums* de l'Inde du Sud.

Si les catégories et les réalités qu'elles désignent diffèrent d'un lieu à un autre et d'une époque à l'autre, elles présentent aussi des similitudes importantes, qui justifient la comparaison, à commencer par leur chronologie commune. Cela rend parfois nécessaire l'usage d'un terme générique pour les désigner, par-delà leur diversité locale. Toutefois, aucun n'est véritablement satisfaisant. On rencontrera parfois, dans les textes qui suivent, ces expressions, qu'il faudra alors comprendre avec les réserves formulées ici. La notion de « ville informelle », en fait postérieure aux processus décrits par les articles de ce dossier, met l'accent sur le critère légal, plus que matériel ou social⁹. Inversement celle d'habitat précaire renvoie surtout à l'inadéquation matérielle de celui-ci. Forcer la traduction et utiliser la catégorie de l'époque

8. Voir notamment A. S. WOHL, 1977 ; J. A. YELLING, 1986 ; Y. FIJALKOW, 1998 ; L. VALLADARES, 2006.

9. La notion d'informalité a suscité, depuis les années 1970, une importante controverse, toujours ouverte. Le présent dossier, qui explore des formes historiques, n'a pas vocation à entrer dans ce débat théorique.

dans la langue dans laquelle on écrit – «bidonville», donc, pour le présent texte – revient à plaquer une réalité située sur des formes urbaines et sociales tout à fait différentes. De fait, chacun de ces mots a son histoire, étroitement liée à des contextes locaux¹⁰. Nous avons donc pris le parti de les traduire le moins possible. Cette attention aux particularités permet aussi de saisir ce qui semble commun dans les processus de leur émergence et de leurs usages statistiques, à savoir d’abord leur dimension foncièrement locale et leur lien étroit avec des politiques publiques spécifiques.

Des statistiques essentiellement locales

Si l’ONU-Habitat regrette l’absence de définition commune et le caractère local de la production de chiffres qui empêchent la mise en série et la comparaison internationale, l’enquête historique montre que les comptages de bidonvilles relèvent presque toujours d’une logique locale, urbaine, voire métropolitaine. Cela peut sembler un truisme de souligner le caractère fondamentalement urbain de ces catégories, pourtant il ne va pas de soi : l’habitat rural a souvent été matériellement beaucoup plus incommode et sous-équipé que celui des villes. Certes, en ville, la question de la densité de population crée des problèmes sanitaires spécifiques. Toutefois, ces espaces sont aussi érigés en problème public parce qu’ils incarnent une forme d’anti-urbanité à l’heure de la modernisation des villes. À partir du moment où l’urbanité est associée à la modernité, ces espaces apparaissent comme les importations en ville d’une ruralité typiquement arriérée. L’inadaptation supposée de leurs habitants, migrants intérieurs et étrangers, au logement moderne et urbain accompagne cette représentation.

À Rio, Recife, Rome, Madrid, Delhi, Alger et en région parisienne, les bidonvilles sont ainsi constitués en problème public local par des acteurs, certes pas tous communaux, mais partageant la même volonté de ne pas voir le prestige de villes littéralement entaché par ces espaces jugés inadéquats. Qu’il s’agisse de leur qualité esthétique, sanitaire, architecturale ou urbaine, de leur irrégularité, ou encore du statut social de leurs occupants, *favelas* et autres *baracche* sont considérées par les pouvoirs publics et les élites urbaines comme incompatibles avec le statut établi ou visé par ceux-ci pour une ville donnée. De ce fait, la capitale est souvent celle qui bénéficie la première de ce type de comptage. C’est là où cette forme d’habitat et ses habitants sont considérés comme les plus incongrus. Recife, une des deux villes non capitale nationale étudiées dans ce dossier, constitue un contre-point éclairant : là, l’omniprésence des *mocambos* – habitat traditionnel des esclaves – en vient à symboliser le retard d’une ville, métropole régionale du nord-est brésilien

10. C. TOPALOV *et al.*, 2010 ; R. HARRIS & C. VORMS, 2017.

qui incarne au début du xx^e siècle une forme de sous-développement rural, par opposition à la supposée modernité urbaine du sud.

Dans ce qui est parfois une véritable stratégie de communication, le silence statistique sur un phénomène bien connu des édiles peut ainsi être une dissimulation délibérée, pour que de telles informations ne viennent pas ternir la réputation nationale et surtout internationale de la ville. Ainsi les édiles cariocas préfèrent-ils ne pas mesurer l'importance des favelas, jusqu'à la refonte de l'État par le gouvernement autoritaire de Getúlio Vargas. Lorsque le gouvernorat de Rome recense les *baracche* pour répondre à la volonté de Mussolini de mettre fin à leur existence, il se garde bien de rendre public les résultats. Ces statistiques s'apparentent alors aux statistiques anciennes, « miroir du Prince » qui les garde secrètes¹¹. Dans d'autres cas, la diffusion de ces chiffres a au contraire pour objectif d'alarmer l'opinion sur un problème qu'il faut traiter. C'est le cas des recensements à Recife et Rio sous la dictature de Getúlio Vargas.

Cependant, la logique locale de la production de chiffres relatifs à ces espaces urbains n'est pas exclusive de la construction étatique à laquelle est souvent associée la production statistique. Certaines pratiques locales servent ainsi de modèles à la construction de la catégorie statistique nationale. C'est le cas de la catégorie *favela*, carioca avant de devenir brésilienne. Son destin national confirme toutefois la forte consistance locale de la réalité désignée : dès le recensement de 1970, pour pouvoir s'appliquer à d'autres villes du pays, la catégorie nationale change de nom et sa définition évolue ; tout au long du dernier demi-siècle, les acteurs cariocas n'ont cessé de contester la pertinence de ces adaptations.

Des actions publiques ciblant des espaces et leurs habitants

L'effort de quantification des bidonvilles et de leurs habitants s'inscrit toujours dans la perspective d'une intervention publique ciblant ces espaces et leurs habitants. Il peut consister en une enquête visant à documenter le problème, à poser un diagnostic et à le traiter, ou bien utiliser à cette fin un fichier produit par une administration au travail. La distinction entre enquête et fichier administratif est, du reste, assez peu opératoire ici, puisque l'enregistrement des familles des bidonvilles, en vue d'empêcher leur prolifération, qui servira peut-être *in fine* à préparer une opération de résorption, tient à la fois des deux logiques¹².

Au titre des enquêtes visant à attirer l'attention sur une réalité jugée problématique, on peut évoquer celle de la « ligue sociale contre le *mocambo* »,

11. A. DESROSIÈRES, 1993.

12. *Id.*, 2005.

à Recife, en 1938. Celle-ci a pour but d'apporter une preuve de l'importance du phénomène, qui soit frappée du sceau de l'objectivité, et de promouvoir ainsi une politique *ad hoc*. On trouve cette même logique derrière le recensement de 1966 en France, qui doit justifier l'adoption d'une nouvelle loi sur la résorption des bidonvilles deux ans à peine après l'adoption d'une première loi.

Les fichiers administratifs, quant à eux, sont de toutes sortes. Toutefois, lorsque ceux-ci sont liés à des politiques ne ciblant pas directement les baraques et leurs habitants, ils sont rarement utilisés pour produire des chiffres sur ce phénomène urbain, même si cela eut théoriquement été possible, à l'instar du recensement des *mocambos*, entrepris à Recife en 1930 par l'administration fiscale de l'État du Pernambouc pour pallier la sous-imposition de leur population. Quand ces quartiers sont construits en problème public justifiant des politiques *ad hoc*, les administrations auxquelles l'exécution de celles-ci est confiée élaborent des registres de baraques et de leurs habitants, qui peuvent ensuite être exploités à des fins statistiques. Ces politiques ciblent souvent autant des populations que des habitats et des zones, et vont de la surveillance à la sanction d'infractions, l'endiguement, la résorption ou la réhabilitation. À Madrid et à Alger, le recensement des *chabolas* et des bidonvilles a d'abord pour fonction d'en empêcher l'extension, et de contrôler et de freiner les migrations vers la ville. En France métropolitaine, pendant la guerre d'indépendance algérienne, le dénombrement des bidonvilles vise le contrôle de populations soupçonnées de soutenir les mouvements indépendantistes. Partout, les projets d'opérations urbaines ciblant ces zones d'habitat, et tout particulièrement les projets de résorption, donnent lieu à un recensement préalable des ménages à déplacer. Il s'agit alors d'établir une liste fermée de ménages à indemniser ou reloger. Ceux-ci sont sélectionnés sur la base de critères légaux (nature du droit de possession et du statut d'occupation, date d'installation par rapport à une date seuil), moraux (adaptation ou non au logement moderne, voire moralité en général et engagement politique passé dans l'Espagne franquiste par exemple), socio-économiques (solvabilité du ménage pour le paiement d'un loyer), etc. Des données informant ces divers critères sont alors relevées.

Parmi les organismes producteurs de tels fichiers, les administrations en charge de l'aménagement urbain et du logement sont évidemment en bonne place : les instances responsables de l'urbanisme en produisent à Delhi, Madras/Chennai, Madrid ou Alger, comme l'office de logement social à qui est confié le relogement à Alger et à Rome. Elles ne sont toutefois pas les seules : la police recense aussi les bidonvilles dans la Rome fasciste ou la France des années 1950 et 1960. Ailleurs, là où l'institution policière n'est pas directement responsable des opérations, on trouve souvent des policiers pour seconder ou mettre en œuvre un recensement conduit sous l'égide d'une instance chargée d'aménagement urbain. C'est le cas en Italie, en Espagne ou en France, métropolitaine et coloniale. En France, dominant parmi ces acteurs

policiers des spécialistes de l'encadrement colonial jusqu'en 1970. Bien souvent, du fait des caractéristiques de ce type d'urbanisation (comme à Rio) ou des propriétés sociales attribuées aux habitants (comme en France métropolitaine et coloniale), les relevés sur le terrain sont confiés à des experts et suivent une méthodologie spécifique. Ces recensements et fichiers de baraques, que l'on retrouve dans la plupart des cas étudiés, attestent d'une manière ou d'une autre de la surveillance dont ces populations ont été l'objet. Si leur production est liée à une politique publique spécifique, ils ont pu s'adapter et servir successivement diverses politiques. Dans le cadre exceptionnel de la guerre d'indépendance algérienne, il a pu s'agir de répression.

L'opération même du comptage, dans ses modalités et son caractère très concret, a un effet sur le terrain, au point que certains auteurs y voient sa finalité véritable¹³. Repérer des habitats pour leur pauvreté, leur caractère impropre, et *a fortiori* illégal, l'examiner, interroger ses habitants, leur demander des papiers, une signature, parfois les prendre en photographie est évidemment une opération qui affecte ces derniers. Selon qu'elle est conduite par ou en compagnie de forces de l'ordre, elle est reçue différemment. Selon la politique publique qui vise alors ces quartiers ou ce que les habitants croient en savoir, ceux-ci peuvent souhaiter échapper au recensement (s'il s'agit de noter une infraction pour la sanctionner) ou être pris en compte (s'il s'agit du préalable nécessaire à un éventuel relogement). Dans ce dernier cas, le recensement est souvent source d'inquiétude, car il annonce un projet de démolition, mais ne pas y figurer revient à être exclu de la liste des ayants droit.

Explorer les effets des contextes locaux

Le présent dossier propose ainsi un premier tour d'horizon des manières dont les quartiers d'habitat précaire et irrégulier ont été mesurés au xx^e siècle et leur population recensée et enregistrée. Il s'ouvre sur le cas brésilien, paradigmatique à bien des égards. En comparant les cas de la capitale Rio de Janeiro et de la ville nordestine de Recife, incarnant dans la première moitié du xx^e siècle une certaine forme de sous-développement, Brodwyn Fischer montre comment les recensements de *favelas* et de *mocambos* imposent progressivement la conception de l'habitat précaire comme réalité sociale. À l'époque où elle les étudie, deux modèles coexistent : une vision non spatialisée et atomisée raisonnant à l'échelle du logement (le *mocambo*) et une représentation de la *favela* comme organisme social territorialisé aux caractéristiques propres, qui l'emportera finalement à l'échelle nationale. C'est ce dernier mouvement que Rafael Soares Gonçalves étudie en explorant comment la catégorie statistique de *favela* forgée à Rio de Janeiro en 1948, et ancrée dans la réalité socio-géographique de la capitale, devient dès 1950

13. A. GHERTNER, 2010.

une catégorie statistique du recensement national de population. L'analyse sur un demi-siècle des interactions entre l'appréhension locale et nationale d'une réalité en fait éminemment locale montre toutes les difficultés d'une telle nationalisation de réalités locales.

Suivent deux cas d'Europe méridionale marqués par une dictature imposant dans ce domaine une politique volontariste. Rome semble être une des villes qui produit le plus précocement des chiffres sur l'habitat précaire. Luciano Villani montre comment sa présence dans la capitale devient un problème public de premier plan sous le fascisme, qui se lance alors dans une activité frénétique de comptage des baraques et de recensement de leurs habitants dans le but d'éliminer celles-là et de déplacer ceux-ci. Entreprises par la statistique du gouvernorat de Rome, la police ou le bureau des politiques sociales, ces enquêtes, aux résultats tenus secrets, ne cessent de mettre en évidence l'échec de la politique fasciste dans ce domaine. Charlotte Vorms centre son analyse sur un vaste fichier administratif des baraques et de leurs habitants à Madrid, produit dans les années 1950 et 1960 par l'organisme chargé de l'aménagement de la capitale, incarné en partie pour ce travail spécifique par des policiers. Elle met en évidence le rôle de cette opération de recensement, extensive dans le temps, l'espace et la définition de son objet, dans l'imposition d'une catégorie administrative de l'habitat informel particulièrement floue, laissant un vaste pouvoir discrétionnaire à l'organisme chargé de l'aménagement urbain de la capitale.

Les deux articles suivants montrent comment dans la France impériale, en Algérie comme en métropole, l'action publique s'attache tout autant à des habitants qu'à des habitats. Jim House explique comment, à Alger, les bidonvilles sont constitués en espaces d'habitation indigène inacceptables dans les zones les plus centrales de la capitale de la colonie, autant pour leur mauvaise qualité architecturale et urbaine, et pour le risque sanitaire qu'ils constituent, que du fait du statut indigène de leurs habitants. À partir de 1941, les recensements de ces habitats et de leurs occupants visent donc à mesurer l'importance de ce problème et à en endiguer le développement. Les projets de résorption conduisent ensuite à recenser les habitants dans la perspective de leur relogement¹⁴. Avec l'intensification de la guerre d'indépendance dans la capitale à partir de 1957, des comptages et fichages effectués par les militaires avec des visées répressives se superposent aux précédents. En étudiant les recensements des bidonvilles et les bidonvilles dans les recensements généraux de la population à Lyon et dans la région parisienne à partir des 1950, Françoise de Barros et Muriel Cohen constatent la même prégnance du statut de colonisé des habitants des bidonvilles dans la définition de ceux-ci. Et pour cause : les responsables des recensements ont soin de confier le travail de relevé sur le terrain à des personnes spécialisées d'une façon ou d'une autre

14. Les relogements effectifs semblent avoir été rares.

dans le contact avec les Algériens. Le maintien de ces personnels au-delà de l'indépendance algérienne prolonge l'assimilation des bidonvilles au statut de colonisé puis d'étranger de leurs habitants jusqu'aux années 1970.

Enfin, le dossier se clôt sur le cas indien, présenté sur un temps long et en considérant tous les types de comptages produits, tant à l'échelle nationale, voire internationale, que locale, dans les deux villes de Delhi et de Madras/Chennai. Éric Denis et Véronique Dupont mettent en évidence combien de multiples productions de chiffres, émanant d'acteurs divers, coexistent sans être articulées. Ils soulignent aussi la prégnance de l'origine coloniale de la catégorie « *slum* ».

Évidemment exploratoire parce que nécessairement partielle, cette comparaison permet d'établir quelques constats. La coïncidence des chronologies, en premier lieu, est remarquable, concernant des villes situées sur trois continents et dans des pays connaissant des régimes et des systèmes politiques variés : elle met en évidence une séquence s'étendant des années 1910 aux années 1970, celle de la construction de la ville informelle en problème public. Le caractère fondamentalement urbain et local des documents et le rôle clé des métropoles capitales dans la configuration de ce problème sont un autre élément commun. Toutefois, le constat le plus frappant réside sans doute dans le caractère extrêmement variable et instable, voire dans l'imprécision des catégories forgées pour définir l'objet observé, qui laisse globalement de la place à l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire de la part des administrations chargées d'exécuter les politiques ciblant les zones concernées et leurs habitants. Partout, on voit les mêmes critères se succéder, se superposer ou se mêler : fragilité matérielle, sous-équipement, illégalité et spécificité d'une population stigmatisée. Ressort enfin de ce dossier la surveillance spécifique dont furent l'objet les habitants de ces quartiers, à travers des enquêtes successives, voire simultanées, qui leur rappellent *a minima* leur statut de citoyens de deuxième zone.

Françoise DE BARROS

Université Paris 8, Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris,
Cultures et sociétés urbaines (CRESPPA-CSU)
E-mail : frandeba@yahoo.fr

Charlotte VORMS

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHS)
E-mail : charlotte.vorms@univ-paris1.fr

Bibliographie

- DAVIS, Mike, *Planet of Slums*, New York, Verso, 2005.
- DESROSIÈRES, Alain, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte & Syros, 1993.
- , « Décrire l'État ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 58, 2005, p. 4-27.
- FIJALKOW, Yankel, *La construction des îlots insalubres, Paris 1850-1945*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- GHERTNER, Asher, « Calculating without Numbers: Aesthetic Governmentality in Delhi's Slums », *Economy and Society*, vol. 39, n° 2, 2010, p. 185-217.
- GILBERT, Alan, « The Return of the Slum: Does Language Matter? », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 31, n° 4, 2007, p. 697-713.
- HARRIS, Richard & VORMS, Charlotte (dir.), *What's in a Name? Talking about Urban Peripheries*, Toronto, University of Toronto Press, 2017.
- ONU-HABITAT, *The Challenge of Slums: Global Report on Human Settlements*, Londres, Earthscan Publications Ltd, 2003.
- TOPALOV, Christian, COUDROY DE LILLE, Laurent, DEPAULE, Jean-Charles & MARIN, Brigitte (dir.), *L'aventure des mots de la ville*, Paris, Robert Laffont, 2010.
- VALLADARES, Licia, *La favela d'un siècle à l'autre*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2006.
- WOHL, Anthony S., *The Eternal Slum: Housing and Social Policy in Victorian London*, Londres, Edward Arnold Ltd, 1977.
- YELLING, J. A., *Slums and Slum Clearance in Victorian London*, Londres, Routledge, 1986.